NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Kazakhstan : 100 soldats arméniens de l'OSTC sont intervenus

Le président Tokaïev le dit :

le Kazakhstan était confronté à une attaque terroriste.

Vendredi matin, après que les autorités aient annoncé que 26 *«émeutiers»* avaient été *«liquidés»* et 18 policiers tués la veille à Almaty, le chef de l'État kazakhstanais a tenu un discours tmartial contre ceux désignés comme *«des bandits et des terroristes»*, ordonnant à la police de désormais *«ouvrir le feu sur eux pour tuer, sans sommation».*

En fait les manifestations qui ont commencé dimanche sont la conséquence d'un grand malaise socio-économique dû , d'après l'opposition, à la mauvaise gouvernance des cercles dirigeants.

L'heure est au rétablissement de l'ordre après des manifestations qui ont commencé dans l'ouest pétrolier du pays, pour protester contre le doublement du prix du gaz de pétrole liquéfié, un carburant pour véhicules très utilisé , dans cette partie de l'ex-république soviétique, avant de s'étendre partout sur son immense territoire et muter vers une mini-révolte.

le président dit maintenant que l'ordre constitutionnel est «largement rétabli»



———————————————————————————————————————-

L'**Organisation du traité de sécurité collective** (**OTSC**) (russe : Организация Договора о коллективной безопасности (ОДКБ)) est une organisation à vocation politico-militaire fondée le 7 octobre 2002. Elle regroupe l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Russie et le Tadjikistan

Organisation du traité de sécurité collective

Carte des États membres.	
Situation	
Création	7 octobre 2002
Type	Organisation internationale
Siège	Moscou1
Langue	**Russe**, arménien, biélorusse, kazakh, kirghize et tadjik.
Budget	En préparation2
Organisation	

Membres	Arménie ; Biélorussie ; Kazakhstan ; Kirghizistan ; Russie ; Tadjikistan
Secrétaire général	Stanislav Zas (en) (depuis 2020)
Personnes clés	Serge Sarkissian (ancien président de l'Arménie et *de facto* de l'OTSC du 5 septembre 2008 au 8 mai 2018)
Organisations affiliées	Communauté des États indépendants et Communauté économique eurasiatique
modifier	



Drapeau de l'Organisation du traité de sécurité collective

L'**Organisation du traité de sécurité collective** (**OTSC**) (russe : Организация Договора о коллективной безопасности (ОДКБ)) est une organisation à vocation politico-militaire fondée le 7 octobre 2002. Elle regroupe l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Russie et le Tadjikistan.

-

- 

Décollage d'un Dnepr.

États signataires

- Arménie (1992), État membre fondateur :
  - Armée arménienne ;
- Biélorussie (1992), État membre fondateur :
  - Forces armées biélorusses ;
- Kazakhstan (1992), État membre fondateur :
  - Forces armées kazakhes ;
- Kirghizistan (1992), État membre fondateur :
  - Forces armées kirghizes ;
- Russie (1992), État membre fondateur :
  - Forces armées de la Fédération de Russie ;
- Tadjikistan (1992), État membre fondateur :
  - Forces armées tadjikes.



Schéma des alliances inter-étatiques dans l'espace eurasiatique – décembre 2017

États observateurs à l'assemblée parlementaire

- Serbie (hors CEI) (2013)3.

Anciens États signataires

- Azerbaïdjan (membre de 1992 à 1999, membre du GUAM depuis 1997) ;
- Géorgie (membre de 1993 à 1999, membre du GUAM depuis 1997 et négocie son entrée à l'OTAN) ;
- Ouzbékistan (1992-1999/2006-2012), État membre fondateur de 1992 à 1999, membre du GUAM de 1999 à 2005 et membre de l'OTSC de 2006 à 2012.

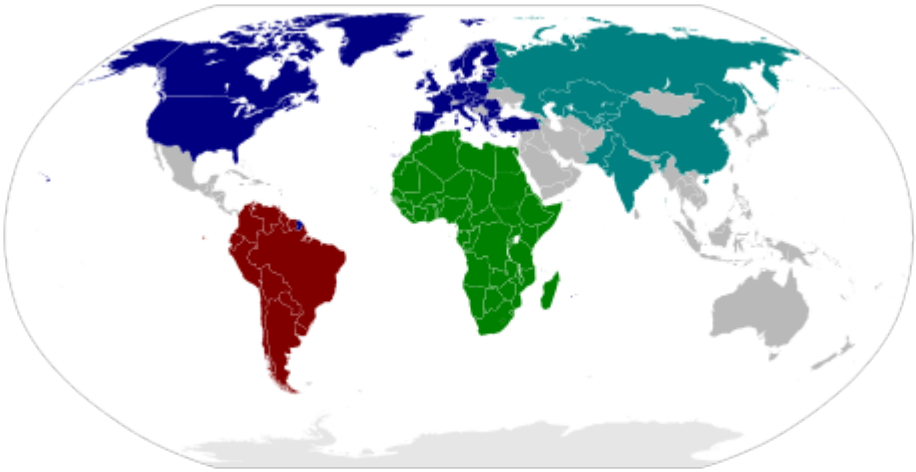
Objectifs

L'OTSC a diverses missions à accomplir4,5 :

- Garantir la sécurité collective des États membres de la CEI ;
- Coopération militaire entre les États membres ;
- Défendre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des États membres ;
- Maintenir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région ;

- Lutter contre le terrorisme ;
- Lutter contre la prolifération d'armes de destruction massive ;
- Lutter contre la criminalité transnationale (trafic d'êtres humains et immigration clandestine, trafic d'armes et de narcotiques)

Origines, création et évolution



Les grandes alliances militaires

- OTAN, OSCE
- OCS, OTSC
- CPS6
- Conseil de Défense de l'Amérique du Sud

Contexte politico-militaire au sein de la CEI de la création de l'Organisation du traité[modifier | modifier le code]

Article connexe : Évolution historique.

- Le 8 et 21 décembre 1991, les traités de Minsk et d'Alma-Ata donnent corps à la CEI.

En 1991, à la chute de l'URSS, l'armée soviétique fut démantelée entre les différents nouveaux États selon l'origine nationale des contingents. C'est alors qu'un commandement militaire commun à tous les membres de la CEI fut instauré. Ce commandement unifié avait sous ses ordres l'ensemble des anciennes

troupes soviétiques. En 1992, les derniers reliquats de l'armée soviétique stationnés dans les républiques indépendantes avaient été dissous et les dernières forces ex-soviétiques basées en Allemagne orientale, en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Bulgarie, en Lituanie, en Lettonie, en Estonie, en Mongolie et à Cuba furent retirées progressivement de 1992 à 1994.

Le traité de sécurité collective (TSC ou encore traité de Tachkent) a été signé le 15 mai 1992 par six États membres de la CEI sur onze (l'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la Russie et le Tadjikistan). Cependant, il ne remporte pas un réel succès. En effet, ce traité ne fait pas l'unanimité parmi les membres de la CEI.

En 1993, le commandement militaire commun de la CEI est aboli. À la suite de cette abolition du commandement militaire de la CEI et au rapatriement des troupes anciennement sous commandement de la CEI (troupes russes comprises), la Russie continue à disposer d'un potentiel militaire (bases, hommes, chars, avions, navires, etc.) réparti surtout dans les pays issus de l'ancienne Union soviétique7.

À partir de cette date, le TSC regroupe presque l'ensemble du contenu politico-militaire de la CEI, à l'exception des missions de maintien de la paix de la CEI étant en cours. Moscou propose alors la mise en place de quatre « zones de sécurité » sur le territoire de la CEI, tandis que sont relancées les propositions destinées à coordonner l'activité des services de sécurité des membres de la Communauté. Le but du TSC est d'améliorer l'intégration militaire au sein de la CEI.

Par la suite, l'Azerbaïdjan (24 septembre 1993), la Géorgie (9 décembre 1993) et la Biélorussie (31 décembre 1993) se joindront aux signataires.

Le traité de sécurité collective entre en vigueur le 20 avril 1994.

Le 26 mai 1995, la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Arménie et la Géorgie signent à Minsk un traité de défense commune des frontières extérieures. L'Ouzbékistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, la Moldavie et l'Ukraine s'opposent à la présence de gardes russes sur leurs frontières.

Le 2 avril 1999, seuls six pays signataires du TSC ont signé un protocole afin de renouveler le traité pour une autre période de cinq ans. En effet, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Ouzbékistan ont préféré se retirer du traité plutôt que de signer le protocole. Dans le même temps, l'Ouzbékistan a rejoint le GUAM, largement considéré comme ayant l'intention de contrer l'influence russe dans la région.

Création de l'Organisation du traité



Les dirigeants des États membres de l'OTSC.

Le 7 octobre 2002, à l'occasion des réformes de la CEI, les pays signataires du TSC signèrent une Charte à Chisinau, en Moldavie. La Charte stipulait la création de l'OTSC, créée afin de reprendre l'application du TSC et donc la quasi-totalité du contenu politico-militaire de la CEI. Le 18 septembre 2003, l'organisation devient effective.

Aujourd'hui, et malgré le déclin de la CEI, l'OTSC reste cependant très active en Asie centrale et apparaît désormais comme le complément politico-militaire de l'Eurasec. L'OTSC regroupe désormais la Russie, la Biélorussie, l'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan (qui a quitté le GUAM en 2005 et qui a réintégré l'Organisation en 2006 afin de renforcer ses liens avec Moscou) et le Tadjikistan. Elle fait également figure de bras armé de la CEI, luttant notamment contre le terrorisme et la mafia.

L'OTSC est une organisation à l'Assemblée générale des Nations unies.

En mai 2007, le Secrétaire général de l'OTSC Nikolaï Bordiouja (en) a suggéré que l'Iran pourrait adhérer à l'OTSC : « L'OTSC est une organisation ouverte. Si l'Iran applique en conformité avec notre charte, nous allons examiner la demande ». Si l'Iran rejoint l'OTSC, il sera le premier pays en dehors de l'ex-

Union soviétique à devenir membre de l'Organisation

Pays	Membre de la CEI ?	Ratification du Traité de sécurité collective	Statut actuel au sein de l'OTSC (depuis 2002)	Participation à l'Eurasec, complément économique de l'OTSC	Participation au GUAM, dont les objectifs sont opposés ceux de l'OTSC
Arménie	Oui	15 mai 1992	Membre fondateur	État observateur (depuis 2003)	
Kazakhstan	Oui	15 mai 1992	Membre fondateur	Membre fondateur (depuis 2000)	
Kirghizistan	Oui	15 mai 1992	Membre fondateur	Membre fondateur (depuis 2000)	
Russie	Oui	15 mai 1992	Membre fondateur	Membre fondateur (depuis 2000)	
Tadjikistan	Oui	15 mai 1992	Membre fondateur	Membre fondateur (depuis 2000)	
Biélorussie	Oui	31 décembre 1993	Membre fondateur	Membre (depuis 2000)	
Azerbaïdjan	Oui	24 septembre 1993, puis annulation en 1999	–	–	
Géorgie	Non (depuis août 2008)	9 décembre 1993, puis annulation en 1999	–	–	

Ouzbékistan	Oui	15 mai 1992	Membre fondateur (1992-1998), puis État auto-suspendu (1998-2006) et État membre (2006-2012), avant de, à nouveau, s'auto-suspendre	Membre (2006-2008), puis État membre auto-suspendu (depuis 2008)	
Moldavie	Oui	Non ratifié	–	État observateur (depuis 2002)	
Ukraine	Non (depuis mars 2014)	Non ratifié	–	État observateur (depuis 2000)	
Turkménistan	Oui	Non ratifié	–	–	

Charte de l'OTSC

Signée le 7 octobre 2002, la Charte a réaffirmé la volonté de tous les États signataires de s'abstenir de l'utilisation ou la menace de la force. Les signataires ne seraient pas en mesure d'adhérer à d'autres alliances militaires ou d'autres groupes d'États, alors que l'agression contre un signataire serait perçue comme une agression contre tous. La Charte a également mis en place des institutions encadrant le TSC.

Proposition de fusion avec la Communauté économique eurasiatique



Le président ouzbek Islom Karimov.

L'Ouzbékistan a préconisé la fusion de l'OTSC et de la Communauté économique eurasiatique. « L'Eurasec et l'OTSC ont des agendas similaires et font souvent doublon. En Ouzbékistan, nous discutons de la création d'une organisation sur la base de la fusion de l'OTSC et de l'Eurasec [...] En cas de fusion, une telle organisation serait beaucoup plus efficace », a indiqué le président ouzbek Karimov8. De son côté, le président russe Medvedev a reconnu que la question d'une éventuelle fusion de l'OTSC et de l'Eurasec mériterait d'être examinée8. Néanmoins, l'Eurasec a cessé de fonctionner en 2015.

source : wikipedia